

Le Ministre

Paris, le 2 3 SEP. 2024 N° 505039ARM/CAB/

Monsieur le Premier président,

Vous m'avez transmis un courrier relatif au contrôle du maintien en condition opérationnelle (MCO) des matériels aéronautiques des armées pour les exercices 2018 à 2023.

Vous y observez que l'amélioration de la performance du MCO aéronautique depuis 2018, perceptible au travers de la meilleure disponibilité de plusieurs flottes d'aéronefs, reste cependant en-deçà des objectifs fixés aux armées. Vous recommandez alors d'améliorer d'une part, la productivité du service industriel de l'aéronautique (SIAé) et, d'autre part, de redresser le projet de système d'information BRASIDAS.

Sous l'impulsion de mon prédécesseur, ce domaine d'activité a en effet fait l'objet d'une importante réforme de la maîtrise d'ouvrage qui s'est traduite par la création de la direction de la maintenance aéronautique (DMAé) et par la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de contractualisation dite de « verticalisation ». Cette réforme a entraîné l'amélioration de la performance que vous relevez.

Certes, ces progrès ont été réalisés au prix d'un accroissement significatif des moyens budgétaires et restent encore insuffisants au regard des besoins opérationnels. Il est donc indispensable de poursuivre les efforts et notamment de renforcer la productivité du SIAé. Diverses actions ont déjà été entreprises pour remédier à cette situation. Les activités productives du SIAé vont faire l'objet d'un pilotage rénové et la centralisation des fonctions de soutien sera renforcée. Ce service entame en outre une réingénierie des processus dans le cadre d'un vaste programme de transformation numérique. Le SIAé utilise de manière délibérée et pilotée de nombreux leviers de simplification et d'harmonisation dont l'uniformisation des manuels d'entretien, de production et de conception des différents ateliers du service. En outre, le SIAé cherche à renforcer sa culture d'entreprise et l'efficacité de son management en s'appuyant sur cette transformation.

.../...

Monsieur Pierre MOSCOVICI Premier président de la Cour des comptes 13, rue Cambon 75100 Paris cedex 01 S'agissant du projet de système d'information BRASIDAS, vous relevez que ce « levier clé de la modernisation de l'ensemble de la chaîne de MCO» connaît actuellement des difficultés importantes et qu'un audit-flash a été demandé au contrôle général des armées (CGA). Sachez que les conclusions de cet audit m'ont été présentées début juin 2024 et que plusieurs décisions visant à redresser la conduite de ce projet ont été prises.

Les nouvelles décisions vont dans le sens d'un renforcement de la conduite du projet pour permettre aux réalisations déjà commandées d'aboutir conformément au besoin exprimé, d'une part, et pour envisager les conditions d'une reprise du projet dans un cadre maîtrisé, d'autre part. A cet effet, il a été décidé de renforcer la comitologie existante en s'appuyant sur les processus propres aux projets numériques et en adaptant les modalités de validation. Il a été également décidé de poursuivre la phase de développement du projet BRASIDAS déjà engagée en mettant en place un pilotage renforcé. Enfin, le CGA poursuivra le suivi du programme BRASIDAS et les décisions de lancement de la phase suivante seront préparées d'ici 2025. L'état-major des armées de son côté fait évoluer la gouvernance stratégique du projet par l'ajout d'un volet « transformation numérique » au comité directeur du maintien en condition opérationnelle et l'approfondissement des travaux de convergence des systèmes d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier président, l'expression de mes salutations distinguées.

Sebastien LECORNU